



# Bréhal, Bricqueville-sur-Mer, Lingreville Havre de la Vanlée et DPM



## Situation

Le havre de la Vanlée se situe sur la côte ouest du Cotentin, à 12 km au nord de Granville. Il s'étend, du sud au nord, sur les communes de Bréhal, Bricqueville et Lingreville. C'est le plus méridional des huit havres qui composent la Cote des havres.



Moutons près de la Vanlée

DREAL/P. Gaigneau

### Typologie

Paysage et terroir

### Communes concernées

Bréhal, Bricqueville-sur-Mer, Lingreville

### Surface terrestre

328 ha

### Surface maritime

447 ha

### Date de classement

Décret du 26 décembre 1988

## Histoire

Le havre de la Vanlée s'est formé au cours du temps sous l'action de la mer et de la petite rivière de La Vanlée. Dans ce secteur, non loin de la Baie du Mont Saint-Michel, l'amplitude des marées et des courants marins complexes favorisent le transport des sédiments vers la côte, y créant des cordons dunaires. La Vanlée a du allonger son cours vers le nord avant de bifurquer à l'ouest, dans un large méandre, pour franchir le cordon littoral entre deux flèches sableuses : celle de Bricqueville au sud et celle de Lingreville au nord. De tous les havres du Cotentin, c'est le seul dont la flèche principale est au sud. A chaque marée, la mer envahit l'estuaire découpé de nombreux chenaux et du lit de la Vanlée qui serpente à travers les bancs de sables et les herbues. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la mode des bains de mer atteint la petite ville de Bréhal qui crée une station balnéaire au sud du havre, sur le hameau de Saint-Martin. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le havre de la Vanlée demeure épargné par l'urbanisation

de loisirs et conserve son aspect sauvage. Seuls le hameau des Salines et quelques « villages » rassemblent des habitations de sauniers, d'éleveurs de moutons et d'agriculteurs. Il n'existe que peu de passages à travers le havre, seules des passerelles en bois permettent alors la traversée. Avec le développement touristique de Saint Martin de Bréhal, deux routes d'accès sont créées. Au sud, la D 597 emprunte une ancienne digue, le pont sur la Vanlée est muni de portes à flots, soustrayant le fond du havre à la mer. Une autre digue et un pont permettent à la D 592 de traverser vers le nord de la station. En 1972, la D 375 doit elle aussi emprunter une digue insubmersible mais, sous la pression des éleveurs, ce troisième franchissement ne sera qu'une route submersible. Tous ces aménagements jouent un rôle important dans le comblement de l'estuaire et l'extension des herbues. Depuis 1828, la flèche de Bricqueville s'est allongée de 750 m vers le nord tandis que celle

de Lingreville a progressé de 130 m vers le sud. La rive ouest du havre est soumise à une forte érosion, notamment au nord, sur Lingreville. Dans les années 1970, la pression touristique s'accroît, le camping près de la route submersible s'étend et nombre de vacanciers s'installent ou pratiquent le camping sauvage dans le havre. Après une longue démarche de près de 20 ans, le havre de la Vanlée est classé parmi les sites en 1988 afin de protéger cet ensemble naturel rare de tout aménagement irréversible. Le périmètre de protection borde étroitement le havre et, s'il inclut les deux flèches sableuses et le haut de plage, il contourne Saint Martin de Bréhal et son camping. De 1992 à 2003, le Conservatoire du Littoral acquiert 8 ha sur la commune de Lingreville. En 2004, sa richesse biologique lui fait intégrer le Site d'Importance Communautaire Natura 2000 « Littoral ouest du Cotentin, de Bréhal à Pirou ».



DREAL/P. Galineau

*Le bout du Monde : l'estran à marée basse*

## Le site

Site maritime enclavé dans le continent, le havre de la Vanlée offre une palette de paysages dunaires et bocagers qui se succèdent du sud au nord et d'ouest en est. Au fond du havre, la D 592 marque une frontière entre les prairies humides gagnées sur la mer et les herbus, espaces incertains, recouverts par les plus hautes eaux. La Vanlée sinue à travers l'étendue plate et verte des prés-salés marqués de chenaux, de mares, de gabions et d'innombrables chemins de moutons aux tracés improbables. Entre mer et havre, la station balnéaire de Saint-Martin de Bréhal (hors site) étire ses rues bordées de résidences. Après le passage de la D 345, les prés-salés s'élargissent vers

le nord jusqu'à la route submersible. Ils semblent s'étendre à l'infini, dans une palette de couleurs nuancée de tous les tons de vert, éclairés par l'argent des plans d'eau et de la rivière ourlée du sable de son chenal. Près de la route submersible, un grand parking récemment réaménagé accueille les véhicules des vacanciers et des promeneurs. Du haut du cordon dunaire, la vue embrasse l'ensemble du site. A marée descendante, l'immense estran se découvre en révélant ses sables blonds marbrés de bleu striés des lignes grises des bouquets où, bientôt, les tracteurs entameront leurs allées et venues. Quelques vacanciers colorent la plage des couleurs vives des parasols tandis que les pêcheurs à pied prennent la direction de l'horizon,

silhouettes minuscules devant le bleu de la mer retirée, barré de la ligne sombre des îles Chausey. La flèche sableuse de Bricqueville s'étire vers le nord à perte de vue. Côté mer, la dune vive est couverte d'oyats ondulants sous la brise. Parfois érodée, elle domine le haut de plage colonisé par une végétation pionnière. A l'intérieur du havre, la dune fixée se couvre d'une végétation plus rase qui révèle le moindre relief. Elle s'interrompt là où commencent les herbus. D'un vert plus vif, ils s'étendent jusqu'aux confins du bocage, sur la rive opposée, vers le village des Salines. Quelques bergeries ponctuent l'immense étendue, des files de moutons empruntent des chemins connus d'eux-seuls à travers les chenaux parfois invisibles. La Vanlée longe l'est du havre, son cours ondule entre les bancs de sable qui se font plus nombreux vers l'embouchure. Au nord, c'est le Bout du Monde. Jamais un lieu n'aura autant mérité son nom. Paysage dunaire et lunaire, la mer en se retirant a laissé la place à une immense étendue désertique de sables modelés par les courants. Les promeneurs se font rares. Seuls quelques randonneurs intrépides ou naturalistes curieux s'aventurent dans cet autre monde, hors du temps. Dans l'estuaire, les herbus cèdent la place au sable, seules quelques plaques de végétation halophile parsèment encore les grèves. En face, la pointe de Lingreville paraît tout aussi sauvage. Pourtant, la mer en revenant va chasser peu à peu les baigneurs qui, profitant de la marée basse, avaient



DREAL/P. Galineau

*L'estran, le cordon dunaire et le havre*

investi les immenses plages ainsi découvertes. Le spectacle du flot montant, gonflant dans le chenal de la rivière puis s'élargissant dans l'estuaire, est grandiose. Le havre retrouve son caractère maritime. Les ambiances et les couleurs changent. Un autre monde apparaît. Le havre de la Vanlée est sans nul doute un des paysages les plus singuliers et attachants de la Manche qui en comporte tant. La calme beauté de son havre, l'immensité de l'estran, la vie sauvage qui l'anime et ses trésors naturels en font un véritable bijou de nature de 800 ha indemne de toute urbanisation.



DREAL/P. Galineau

Le havre et Bricqueville-sur-Mer



DREAL/P. Galineau

La pointe du Bout du Monde

## Devenir du site

Classé parmi les sites depuis 1988, espace Natura 2000 depuis 2004, le havre de la Vanlée bénéficie également d'une zone de préemption du Conservatoire du Littoral (sur Lingreville) et il est géré par le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche. La maîtrise de la fréquentation touristique semble satisfaisante et, aujourd'hui, le havre offre toujours une sauvage beauté qu'il faut préserver de l'envahissement des véhicules. Les dunes communales de Lingreville font l'objet d'une servitude de protection assortie d'une convention de gestion adaptée à la conservation des milieux naturels par le Conservatoire du littoral. Les principales mesures, prises en concertation avec les communes, visent à canaliser la fréquentation des véhicules à moteur. Un des enjeux importants pour l'avenir se situe dans la gestion concertée de l'espace maritime du havre, en cohérence avec les dunes du « bout du monde », et le devenir des bergeries qui bordent le havre.